

Motion adoptée par le CNESER du 12 décembre 2011

Le CNESER, réuni le 12 décembre 2011,

► informé de la motion adoptée par l'Assemblée des personnels de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour avec l'ensemble des syndicats présents sur le site, et contresignée par 450 membres du personnel et étudiants

Motion des personnels de l'UPPA réunis en assemblée générale le 17 novembre 2011 A l'appel des syndicats FERC-Sup CGT, FSE, FSU (SNESUP et SNASUB), SNPREES-FO, SUD Étudiant, UNSA (A&I et SNPTES)

La gravité de la situation budgétaire de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est la conséquence directe de la loi LRU et du passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE).

Nous, personnels de l'UPPA, nous ne sommes pas responsables de la situation financière de notre université. Nous n'avons pas à en faire les frais.

Dans une telle situation, nous exigeons :

Du Président de l'UPPA qu'il garantisse :

- **Le maintien de tous les emplois statutaires et contractuels (y compris par leur renouvellement et le passage en CDI)**
- **Le remplacement de tous les départs en retraite**
- **Le maintien de tous les éléments de rémunération avec paiement à échéance normale.**
- **Le maintien de toutes les prestations sociales**
- **Le maintien de la prise en charge du délai de carence en cas de maladie**
- **Le maintien de toutes les heures d'enseignement et de formation**
- **La non augmentation des droits d'inscription des étudiants**

Du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'il garantisse l'intégralité des moyens nécessaires pour le maintien et l'amélioration

- **des services rendus par l'UPPA en matière d'enseignement supérieur et de recherche sans réduction de l'offre de formation ni augmentation des frais d'inscription**
- **des conditions d'emploi et de rémunérations des personnels avec l'intégralité des budgets correspondants :**
 - **aux transferts de charges,**
 - **au financement du GVT**
 - **à l'application des mesures de revalorisation indemnitaire des personnels BIATOSS**
 - **au maintien de toutes les prestations sociales interministérielles**

► informé du fait qu'après remise au Président de l'Université des 450 signatures de membres du personnel et d'étudiants sur cette motion, le CA de l'UPPA du 1^{er} décembre 2011 a repoussé le vote des grandes masses du budget,

demande au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de répondre positivement à ces revendications, pour l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et pour l'ensemble des Universités qui sont dans la même situation.

8 pour (FSU, FO, CGT), 10 abstentions (syndicats étudiants, etc.), 1 contre